

## Déplacement de territoire dans une population de loups ayant des proies abondantes

February 1981

GENERAL NOTES

193

### TERRITORY DISPLACEMENT IN A WOLF POPULATION WITH ABUNDANT PREY

194

JOURNAL OF MAMMALOGY

Vol. 62, No. 1

Les loups (*Canis lupus*) sont connus pour être territoriaux (Mech, 1973, 1977 ; Peters et Mech, 1975 ; Peterson, 1977). Les territoires sont maintenus en partie par le marquage olfactif (Peters et Mech, 1975), les hurlements (Harrington et Mech, 1979), l'agression (Mech, 1977) et l'évitement (Peterson, 1977). Zimen (1976) a émis l'hypothèse que la taille du territoire chez les loups était constante dans des conditions environnementales spécifiques et qu'elle était régie en partie par la disponibilité des proies. L'hypothèse de base était que le partage de l'espace est aussi un mécanisme de partage de la nourriture. Mech (1977) et Peterson (1977) ont tous deux documenté une augmentation de l'incidence des intrusions et de l'expansion de la taille du territoire (zones de chevauchement) par des meutes voisines qui subissaient un stress alimentaire. Ils ont rapporté des cas d'intrusion qui impliquaient des conflits intraspécifiques, y compris le meurtre de loups. L'observation rapportée ici est un exemple d'intrusion et de déplacement ultérieur d'une meute qui s'est produite en l'absence de pénurie alimentaire.

Les données ont été recueillies dans le parc national du Mont-Riding, une région sauvage de 2 944 km<sup>2</sup> complètement entourée de terres agricoles dans le sud-ouest du Manitoba, à 200 km au nord-ouest de Winnipeg. Les observations ont porté sur une meute appelée meute du lac Audy (AL), suivie par télémétrie depuis la date de capture d'un petit mâle (17 octobre 1975) jusqu'à la date à laquelle il a été tué par un trappeur à l'extérieur du parc (6 mars 1976). Lors de sa capture, le petit faisait partie d'une meute de 16 loups. Les mouvements de deux meutes adjacentes, celle de Strathclair (ST) au nord et celle de Whitewater (VW) à l'ouest, ont également été suivis du 26 septembre et du 27 septembre au 11 mars et au 3 juin 1976, respectivement (Fig. 1).

Les tailles des meutes AL, ST et WW au début de l'hiver étaient respectivement de 16, 7 et 16 animaux. Les territoires de la meute ST (41 fixations) et de la meute WW (54 fixations) étaient respectivement de 189 km<sup>2</sup> et de 376 km<sup>2</sup> (Fig. 1). La meute AL, composée de 16 animaux, a occupé un territoire de 431 km<sup>2</sup> du 17 octobre au 14 décembre 1975 (18 fixations). Le 14 décembre 1975, une nouvelle meute (meute E) de 12 loups sans collier, facilement distinguables des autres meutes par leurs phases de couleur, a été vue du ciel à 1 km à l'intérieur du territoire de la meute AL. Le même jour (fix 18-Fig. 1), 10 loups ont été vus dans la meute AL, qui comptait 16 loups le 12 décembre. Le nombre maximum de loups observés dans la meute AL après le 14 décembre était de 14 animaux. Le 24 décembre, la meute E a été vue à 10 km à l'intérieur du territoire AL. Des observations ultérieures de

traces d'une grande meute au sud du territoire de la meute ST et à l'est du territoire de la meute WW ont confirmé la présence continue d'une meute sans collier dans la zone précédemment occupée par la meute AL. A partir du 14 décembre, la meute AL n'a plus été enregistrée dans la partie nord de son territoire précédent (Fig. 1) ; elle a déplacé ses mouvements vers le sud, en partie en dehors du parc. La meute AL a ensuite occupé une zone de 261 km<sup>2</sup> (20 points de fixation) mais n'a conservé que 30% (128 km<sup>2</sup>) de son aire de répartition d'origine. Avant le déplacement, un seul des 18 points radio de la meute AL se trouvait dans un habitat marginal pour les loups (zone agricole), mais après le déplacement, 13 des 20 points se trouvaient dans des zones agricoles où la base de proies était faible et où la mortalité due à l'homme était élevée. **Le déplacement a eu pour conséquence qu'au moins neuf membres de la meute AL ont été capturés par des trappeurs en dehors du parc après le 14 décembre.**

Des survols aériens systématiques effectués du 4 au 7 février 1976 ont indiqué que les densités de wapitis, *Cervus elaphus*, et d'orignaux, *Alces alces*, étaient modérées (0,81/km<sup>2</sup>) à élevées (3,09/km<sup>2</sup>) dans l'ensemble du parc. Le nombre de wapitis à l'ouest de la route 10 (Fig. 1) était plus élevé qu'à l'est de la route. L'orignal, un aliment important pour les loups en hiver lorsque les wapitis ou d'autres ongulés ne sont pas présents (Peterson, 1977), était une proie moins recherchée en été (Carbyn et Kingsley, 1979) et en hiver (tel que déterminé par un suivi exhaustif) dans le parc ; ils étaient présents à des densités similaires des deux côtés de la route. Les observations au sol ont indiqué des concentrations accrues de wapitis autour du ruisseau Jackfish (Fig. 1) lorsque la profondeur de la neige atteignait 40 cm. On a donc jugé que les proies étaient disponibles dans tout le parc, mais qu'elles différaient selon les espèces et l'abondance au cours des saisons.

Le déplacement de la meute AL serait le résultat des mouvements de la meute E, plus « agressive » sur le plan comportemental mais numériquement moins nombreuse. L'élément déclencheur de l'agression a pu être le déplacement d'une partie des espèces proies les plus vulnérables (wapitis), laissant un nombre proportionnellement plus important d'orignaux. **Néanmoins, comme tous les wapitis ne se sont pas déplacés et que les orignaux sont restés stables, la nourriture n'a pas été considérée comme le facteur limitant.** Ainsi, il semble que ce soit le premier cas documenté de déplacement du territoire d'une meute dans lequel la nourriture n'a pas été considérée comme un facteur ; le stimulus de l'intrusion était différent de celui des cas précédemment rapportés.

Cette recherche a bénéficié du soutien financier de Parcs Canada, région des Prairies à Winnipeg, l'Ontario, et du Service canadien de la faune. Je souhaite remercier C. Allan et D. Patriquin pour leur aide dans le marquage et le radiopistage des loups, E. Telfer, L. D. Mech et A. Kennedy pour leurs commentaires sur le manuscrit.

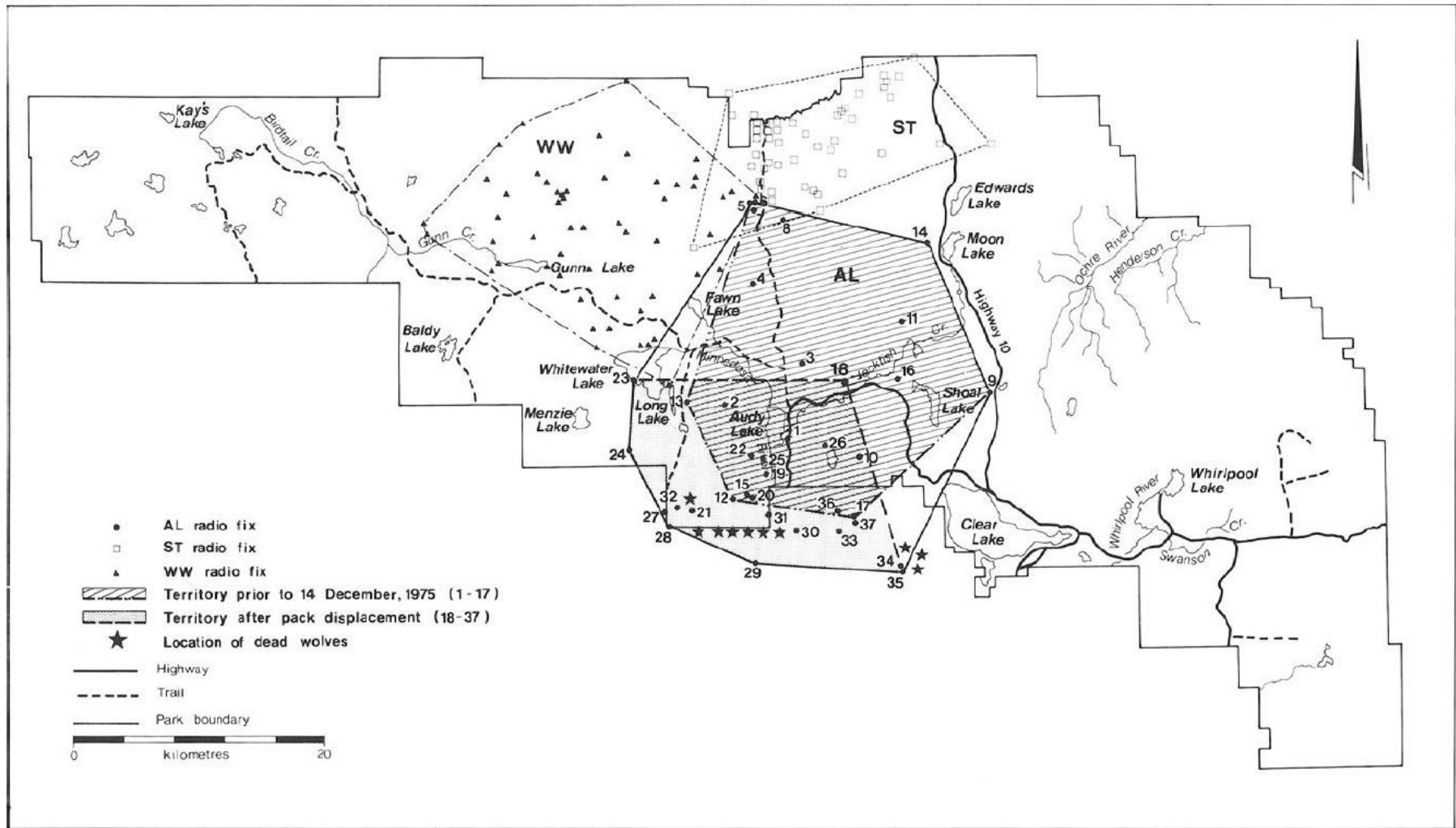


FIG.1 - Modification de la taille et de l'emplacement du territoire de la meute AL à la suite d'une intrusion de la meute E sans collier. L'emplacement de deux meutes voisines munies de colliers radio, les meutes WW et ST, est indiqué ainsi que la numérotation séquentielle des colliers radio de la meute AL